

# RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2024

**Déposé 7 JUILLET 2025**

Par le biais du site web, nous tentons de vous faire part des principaux dossiers que nous traitons au fil de l'année. Ce rapport nous permet de faire une synthèse des différents dossiers.

Conformément aux dispositions du Code municipal (art. 176.2.2), en cette séance ordinaire du conseil municipal du 7 juillet 2025, le rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024 sont présentés, comme vérifié par la firme de comptables Raymond Chabot Grant Thornton. Celui-ci vous résume les principales activités qui se sont déroulées au cours de la dernière année.

L'exercice financier 2024 s'est soldé par un surplus consolidé de **345 977 \$**, résultant de revenus se chiffrant à **4 225 227 \$**, comparativement aux dépenses de **4 346 258 \$**, dont voici le détail :

Revenus	4 225 227 \$
Dépenses	(4 346 258 \$)
Amortissement	878 226\$
Cession d'immobilisation	5 732\$
Investissement	(158 683\$)
Remboursement dette	(303 328 \$)
Excédent affecté	93 145 \$
Dépenses constatés à taxer	0\$
Réserve financière	(48 084 \$)

**RÉSULTAT NET :** **345 977 \$**

Le niveau de surplus est affecté de façon importante à des éléments extérieurs aux opérations régulières de la municipalité. Les activités du Centre d'appel ont généré un bénéfice de 126 779\$, de plus la municipalité a comptabilisé un revenu de 125 000\$ pour une subvention associée à l'année 2023. Finalement, un montant non prévu de 78 000\$ a été reçu en lien avec la gestion des matières résiduelles. En tenant compte de ces revenus spéciaux, les opérations courantes de la municipalité ont généré un excédent de 16 198\$

La Municipalité a fait plusieurs investissements au cours de 2024. Plusieurs de ces investissements ont été financés par les opérations courantes, c'est-à-dire sans emprunt. C'est la bonne santé financière de la Municipalité qui permet des investissements sans emprunt.

Les dépenses totales de 4 346 258\$ incluent des frais pour des obligations incontournables comme : Sûreté du Québec, quote-part MRC, gestion des matières résiduelles et recyclables, etc.

## **RÉMUNÉRATION DES ÉLUS :**

En ayant un règlement pour la rémunération des élus, le maire doit inclure au rapport annuel une mention des rémunérations et des allocations de dépenses de chaque membre du conseil.

	<b>Rémunération de base</b>	<b>Allocation dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Maire	22 000 \$	11 000 \$	<b>33 000 \$</b>
Conseillers	5 821 \$	2 911 \$	<b>8 732 \$</b>

## **ADMINISTRATION**

L'équipe administrative est stable depuis maintenant près de 2 ans. La gestion des opérations courantes se poursuit normalement. Aucun nouvel emprunt n'a été contracté en 2024, ce qui permet de diminuer graduellement les remboursements annuels liés à la dette à long terme de la municipalité et de planifier les investissements futurs nécessaires au maintien d'une communauté dynamique.

## **VOIRIE MUNICIPALE**

En début d'année 2024, nous avons fait l'acquisition d'un mini-chargeur afin de procéder plus efficacement au déneigement des sentiers et trottoirs. Cet équipement sert à différentes tâches durant le reste de l'année.

Un élément très important de l'année 2024 est l'embauche de madame Catherine Ferlatte au poste de direction des travaux publics. Les années 2024-2025 seront des années d'intégration en poste de cette dernière.

Les travaux réguliers d'entretien ont été faits sur le réseau routier. Nous avons procédé au pavage de la route des Pins et à la réfection d'une partie de la route Bourdages.

## **ASSAINISSEMENT DES EAUX**

Nous avons poursuivi le développement de ce dossier en collaboration avec le service d'ingénierie de la Fédération québécoise des municipalités et notre analyste du MAMH. En 2024, la municipalité était en attente des autorisations ministérielles pour procéder à la phase des plans et devis du projet.

## **EAU POTABLE**

Nous avons posé des actions afin d'assurer la qualité de l'eau issue du puits PP-4, nous évaluons actuellement l'impact de ces travaux.

Monsieur Gilbert Frenette a complété sa formation de technicien en eau potable, cette ressource à l'interne permet d'assurer un meilleur suivi de notre réseau.

## **LOISIR ET CULTURE**

Les travaux de mise à niveau du sentier de la halte ont été exécutés en 2024.

Des esquisses ont été réalisées afin de planifier la mise à niveau du Centre sportif John Lapointe. Les recherches pour pourvoir le poste de coordination se poursuivent.

## **URBANISME**

La Municipalité a reçu plusieurs demandes de permis de différents types dont 5 nouvelles constructions. Un total de 72 permis a été délivré pour une évaluation potentielle estimée à 2 890 041\$.

Un règlement sur l'implantation de conteneur a été adopté par le conseil municipal.

## **SERVICE INCENDIE**

2024 représente la première année complète dans le cadre du partage de ressource à la direction avec les municipalités de New Richmond et St-Alphonse. En plus d'assurer la coordination entre les 3 casernes, la gestion administrative de notre service a pris un nouvel envol.

## **DÉVELOPPEMENT**

Pour la première année, nous avons pu offrir un service de location de quai flottant au site du havre de ruisseau Leblanc. Les démarches se sont poursuivies afin d'assurer le développement de ce secteur.

Nous avons également planifié durant l'année le transfert du Centre d'appel de la SDEIC à la municipalité, ce transfert sera officialisé en début 2025.

Afin d'assurer le développement futur de la municipalité, nous avons débuté les démarches pour faire l'acquisition du bâtiment de l'ancienne caisse populaire et d'un terrain adjacent à la rue des Cyprès. L'achat et l'usage de ces nouvelles propriétés seront planifiés en 2025.

Déposé le 7 juillet 2025

---

Lise Castilloux, maire